**Descriptif type : Marmoleum 3,2 mm**

**Revêtement de sol linoléum compact calandré en lés de 2 m**

Fourniture et pose d’un revêtement de sol linoléum compact calandré en lés de 2 m de large certifié QB UPEC avec un **classement U4 P3 E1/2 C2 type Marmoleum 3.2 mm** Le produit sera calandré en deux couches pour rendre invisible le spectre de la toile de jute dans le temps. Selon la norme NF EN ISO 24313-1, sa résistance au poinçonnement sera de **0,10 mm.** Il sera composé jusqu'à **97 % de matières premières d’origine naturelle** (huile de lin, résines naturelles, farine de bois, de pigments et charges minérales) dont environ **68 % d’origine végétale ou « biosourcée »**. Il sera naturellement **bactériostatique** et r**ésistera à la cigarette**. Il bénéficiera de la finition de surface **TOPHSHIELD PRO** dotée de la technologie bi-couche réticulée UV évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et apportera une résistance supérieure aux agents tachants type bétadine, éosine, gel hydroalcoolique... Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés type Marmoform. Il bénéficiera d’une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir **une extension jusqu’à 6 ans supplémentaire** (suivant conditions de mise en oeuvre des tapis de propreté Coral ou **Nuway du fabricant**\*. Les chutes de pose et dépose du produit seront recyclables via le programme **Tournesol**\*\*\*

**Mode de pose**

Pose collée : Mise en oeuvre et type de colle (type 611 eurostar lino Plus) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en oeuvre qu’implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud

E2 : joints soudés à chaud + étanchéité en rives. Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d’appui en cas de remontées en plinthes…

Entretien :

L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant. D

D**onnées environnementales**

• FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES. **Indicateur Réchauffement Climatique** = **11,70 kg CO2 eq/m²** (selon le calcul de l’ACV statique du produit pour une durée de vie de 25 ans)

• Taux d’émission de TVOC < 10 μg/m3, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).

• Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH\*\*.

• Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.

• La colle 611 Eurostar lino Plus est une colle acrylique (non solvantée) labellisée Emicode EC 1 Plus (Très faibles émissions TVOC <60 μg/m3)

*\*L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). \*\* Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH. \*\*\*(Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante)*